



Distribution Gervaxco

Distributeur de matériaux électriques

5670-B, boul. Bourque, Sherbrooke J1N 1H3 • 819 452-4926
Site Internet : gervaxco.com • Courriel : gberube@gervaxco.com

Demande d'ouverture de compte

Date : _____ Numéro de client : _____

Nom de la compagnie, (ci-après le « client ») : _____

Numéro taxe provinciale : _____ Numéro taxe fédérale : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : (____) _____ - _____ Télécopieur : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Représentant : _____ Fonction : _____

Adresse complète : _____

Responsable des comptes à payer : _____

Personne(s) autorisée(s) à effectuer des achats : _____

Implication dans une faillite antérieure ? Oui Non

Est-il obligatoire de fournir un numéro de commande ? Oui Non

ACTIONNAIRES : %

INFORMATIONS BANCAIRES :

Banque : _____

Succursale : _____ Numéro de compte : _____

RÉFÉRENCES (Principaux fournisseurs seulement) :

Nom de la compagnie : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Téléphone : (_____) _____ - _____

Nom de la compagnie : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Téléphone : (_____) _____ - _____

Nom de la compagnie : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Téléphone : (_____) _____ - _____

Le client convient que les termes et conditions selon lesquelles Gervaxco lui accorde du crédit sont les suivantes :

- Le solde mensuel est dû et payable selon les termes de vente indiqués à chacun des états de compte et factures;
- Toute réclamation doit être faite dans les deux (2) jours suivant la réception de la marchandise. Aucune marchandise ne peut être retournée sans l'approbation préalable de Gervaxco. Des frais de manutention pourront être facturés pour toute marchandise retournée, lorsque livrée telle que commandée;
- Le client et son représentant consentent à ce que Gervaxco procède à une enquête de crédit personnelle et corporative relativement à la présente demande de crédit;
- Le client et tout actionnaire et/ou administrateur ou tout autre représentant qui signe la présente demande seront soliairement responsables de tout engagement du client et le représentant de ce dernier déclare être valablement autorisé par résolution du conseil d'administration à signer la présente convention;
- Le client et son représentant acceptent de payer intégralement des frais d'administration de 2% mensuellement ou 24% l'an, sur toute somme due après (30) jours de sa facturation. Le client et son représentant conviennent de plus de payer une pénalité de 15 % advenant le cas où Gervaxco doit référer le compte à un avocat pour percevoir les sommes qui lui sont dues.

Nom de la compagnie

Nom du propriétaire

Signature de l'officier autorisé

Signature du propriétaire